

## Les engagements des associations

### Nom de l'association

la Maison de l'Abeille Martinénoise

### Email de l'association

guy.bellet42@gmail.com

Conformément aux engagements pris dans la Convention d'engagements réciproques, merci d'indiquer pour ce qui vous concerne, si vous pensez que votre association a tenu les engagements suivants, si oui de quelle manière ?

**Engagement n°1 :** Créer les conditions favorables pour faire participer le plus grand nombre possible de vos adhérents et de vos élus à leurs activités :oui

#### Comment ?

En participant à des évènements (NEA de novembre 2017) ou en en organisant certains (cf notre récent courrier pour une manifestation le 30 juin 2018).

#### Commentaires éventuels

L'implication de nos bénévoles est variable selon les actions menées et leurs compétences (pédagogiques notamment)

**Engagement n°3 :** Éduquer les jeunes sur le fonctionnement associatif et les accompagner dans la prise de responsabilités :oui

#### Comment ?

Dans notre cas, il ne s'agit pas d'éducation mais davantage de sensibilisation (et de futures responsabilités) à l'environnement, au respect de la planète et aux enjeux fondamentaux du développement durable.

#### Commentaires éventuels

Souhaitons responsabiliser les enfants et les jeunes au sein des projets éducatifs impulsés dans les structures collectives d'accueil.

**Engagement n°2 :** Développer la formation de vos élus, de vos bénévoles et de vos salariés :oui

#### Comment ?

Les bénévoles sont dans une démarche de construction d'un support pédagogique apicole et en contact avec d'autres associations de ce type. D'autres participent à des sessions de formation organisées par les syndicats apicoles départementaux.

#### Commentaires éventuels

Le plan de formation/information/sensibilisation se finalisera au fur et à mesure des projets et actions menés

**Engagement n°4 :** Rechercher une participation et une implication la plus large possible des publics, en particulier des jeunes :oui

#### Comment ?

Premiers contacts établis avec les écoles en janvier 2018 et un premier projet prévu en mai 2018 avec les CP de l'école Joliot-Curie.

#### Commentaires éventuels

Cette recherche ne peut se faire qu'en adéquation avec les ressources humaines de l'association ; la courte existence de notre association témoigne qu'il faut avancer progressivement, pour ne pas décourager les bénévoles

**Engagement n°5 :** Rendre lisibles votre projet associatif, vos activités, votre organisation et votre fonctionnement :oui

**Comment ?**

En communiquant, en distribution nos supports d'information, en créant du lien avec les associations et groupes d'habitants

**Commentaires éventuels**

Notre budget de départ ne permet pas encore de mener des actions de communication conséquentes

**Engagement n°7 :** Communiquer à leurs financeurs, spontanément ou à la demande de ceux-ci, toute information concernant ses activités, les actions, les publics touchés et les résultats obtenus :oui

**Comment ?**

Cela se fait dans le cadre des recherches de subventions et de financement spécifique.

**Commentaires éventuels**

N'ayant pas encore une année comptable d'exercice, il nous est difficile de nous projeter sans connaître encore aujourd'hui nos capacités humaines (et en compétences) pour mener à bien plusieurs gros projets.

**Engagement n°6 :** Rechercher et favoriser des collaborations et mutualisations entre associations :oui

**Comment ?**

Des contacts ont été établis avec certaines associations lors de la nocturne de l'engagement associatif.

**Commentaires éventuels**

Notre thématique associative étant très ciblée, cela limite le réel partenariat avec d'autres associations martinénoises. Mais ce réseau se met en place à l'échelle de la Métro, voir du département.

**Engagement n°8 :** Favoriser les comportements éco-citoyens :oui

**Comment ?**

Thématique au cœur de nos réflexions apicoles et environnementales. Faire prendre conscience, illustrer concrètement les moyens et les outils favorisant ces comportements, pourquoi pas en imaginer de nouveau ?

**Commentaires éventuels**

Notre choix de cibler des enfants et des jeunes illustrent la volonté de voir perdurer dans le temps cette sensibilisation ,et d'en mesurer ainsi les impacts au fur et à mesure

## Les engagements de la commune

La Ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage à passer d'une ville « au service des associations » à une ville « engagée dans des relations avec le monde associatif, fondées sur des principes et se traduisant par des engagements réciproques » :

| Engagements de la ville   | Comment ont-ils été tenus ?   | Avez-vous des remarques ?  |
|---|---|--|
| Permettre aux associations d'être actrices du vivre ensemble dans la cité   | - Mutualisation des locaux -<br>Nocturne sur le thème « faire ensemble » - Participation associative aux manifestations -<br>Accompagnements divers | D'une manière très générale, le peu de recul de notre association (création en juin 2017) ne permet pas de répondre à toutes les questions et réflexions abordées dans ce document. Notre association évolue également au fur et à mesure de l'élargissement de son CA et des propositions faites par les uns et les autres. L'objectif étant de finaliser nos premières actions et de les réaliser en fonction de la disponibilité des bénévoles. |
| Accompagner les projets associatifs qui développent des actions à caractère fédérateur, populaire, émancipateur et participatif   | - Matériel - Soutien/conseil -<br>Aides financières   |  |
| Favoriser la diversité et les mixités, la paix et l'amitié entre les peuples  | - Préparation de la fête des couleurs du monde  |  |
| Développer les échanges entre les associations pour construire avec elles du lien social et des actions d'intérêt collectif<br>Faciliter les échanges et les synergies entre les associations, aider à la mutualisation de leurs moyens | - Nocturne des associations -<br>Mise à disposition du Coin des assos- Le coin des assos, un outil à faire vivre                                    | Maintenir les évènements municipaux permettant de créer du lien entre les associations.  |

Soutenir le développement du bénévolat et de l'engagement

- Mise en réseau pour des formations

Ce développement passe forcément par des projets et des actions associatives intéressant nos bénévoles. Les attentes ne sont pas toutes les mêmes, il convient que chacun puisse y (re)trouver sa place, ce qui complexifie un peu plus la vie de l'association.

L'accompagnement doit tenir compte des différences de situation, de taille, de moyens et de nature d'activité entre les associations. Elle adaptera ainsi en conséquence les modalités de ses aides et les engagements demandés.

- Travail de remise à plat des critères pour l'attribution des subventions

Passer, lorsque cela s'avère nécessaire, pour des raisons de montant de subventions ou de partenariat spécifique, des conventions d'objectifs et/ou de mise à disposition de locaux avec des associations.

- Conventions en cours de renouvellement

Communiquer sur l'ensemble des aides accordées aux associations.

- Site internet- Guide pratique- Valorisation des charges indirectes (en cours)

Favoriser les comportements éco-citoyens.

- Sensibilisation sur les manifestations

Faire vivre le lieu ressource "le coin des assos" à destination de l'ensemble des associations martinénoises.

- Un espace leur est dédié comprenant documentation, ordinateur et imprimante.- La salle de réunion est désormais mise à disposition d'associations.